



RAPPORT ANNUEL DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DE LA SUISSE 2007



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Direction du développement et de la coopération (DDC)

La DDC est l'agence suisse chargée de la coopération internationale. Elle est rattachée au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). La DDC réalise ses propres programmes, soutient ceux d'organisations multilatérales et participe au financement d'activités menées par des œuvres d'entraide suisses et internationales. Ses principaux domaines d'intervention sont les suivants:

- la coopération bilatérale et multilatérale au développement,
- l'aide humanitaire, avec notamment le Corps suisse d'aide humanitaire (CSA),
- la coopération avec l'Europe de l'Est.

La DDC assure en outre la coordination générale de la coopération au développement et de l'aide humanitaire avec d'autres offices fédéraux compétents pour ces questions.

Elle emploie environ 1620 personnes – y compris les collaborateurs locaux – qui travaillent en Suisse et à l'étranger. En 2007, son budget s'élève à 1,343 milliard de francs. Jusqu'au 30 avril 2008, le directeur de la DDC était l'ambassadeur Walter Fust. Son successeur est l'ambassadeur Martin Dahinden.

Secrétariat d'État à l'économie (SECO)

Le domaine Coopération et développement économiques du SECO met en œuvre les mesures de politique économique et commerciale en faveur des pays en développement et en transition. Le SECO a deux objectifs principaux: soutenir une intégration des pays partenaires dans l'économie mondiale et favoriser leur croissance économique durable afin de réduire la pauvreté. Il est responsable des relations de la Suisse avec le Groupe de la Banque mondiale et les banques régionales de développement.

Le SECO fait partie du Département fédéral de l'économie. Il est dirigé par le secrétaire d'État Jean-Daniel Gerber. Le domaine Coopération et développement économiques compte 65 postes et a déboursé 202,5 millions de francs en 2007. Son chef est l'ambassadeur Jörg Al. Reding, délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux.

4

LE MANDAT

La coopération internationale de la Suisse

5

ACTIVITÉS DE LA COOPÉRATION SUISSE

Coopération multilatérale

6

ACTIVITÉS DE LA COOPÉRATION SUISSE

Coopération avec l'Europe de l'Est et la CEI

6

ACTIVITÉS DE LA COOPÉRATION SUISSE

Coopération bilatérale au développement

7

ACTIVITÉS DE LA COOPÉRATION SUISSE

Aide humanitaire

8

ACTIVITÉS DE LA COOPÉRATION SUISSE

Ressources thématiques

9

ACTIVITÉS DE LA COOPÉRATION SUISSE

Coopération économique

10

STATISTIQUES

19

CONFÉRENCES ANNUELLES



Martin Dahinden



Jean-Daniel Gerber

Editorial

La politique de coopération internationale de la Suisse avec les pays en développement et émergents s'est trouvée à plusieurs reprises au centre du débat politique en 2007. Le Conseil fédéral, puis le Parlement ont accepté trois crédits cadres qui permettent à la DDC et au SECO de poursuivre leurs activités pendant les quatre prochaines années dans les secteurs de l'aide humanitaire et de la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est et de la CEI, ainsi que de mettre en œuvre la contribution à l'élargissement de l'Union européenne.

Signal politique encourageant pour l'avenir: le Parlement a également accepté que les crédits supplémentaires accordés ne soient pas compensés au détriment des investissements consentis au titre de la coopération au développement. Cette décision revêtait une importance particulière une année avant la discussion sur deux autres messages clés: ceux relatifs à la continuation de la coopération avec les pays du Sud et de la coopération économique au développement.

Quand bien même la discussion sur l'augmentation de l'aide publique au développement n'est pas close, la Suisse montre ainsi qu'elle continue à s'engager résolument en faveur des Objectifs du millénaire pour le développement. Son rôle actif au sein des institutions internationales et des banques régionales de développement en atteste.

Depuis plusieurs années aussi, la DDC et le SECO ont à cœur d'améliorer encore l'impact positif de leurs actions sur le terrain. Dans cette optique, conjointement à la concentration géographique et thématique de leurs activités, ils ont mis en place un système d'auto-évaluation qui va se concrétiser par la publication d'un rapport d'efficacité. Edité parallèlement à ce rapport annuel, ce document permettra de montrer pratiquement quels sont les effets sur les populations bénéficiaires des programmes mis en œuvre par la Confédération.

Martin Dahinden,
ambassadeur,
directeur de la DDC

Jean-Daniel Gerber,
secrétaire d'Etat,
directeur du SECO

La coopération internationale de la Suisse

Depuis 2004, la Suisse consacre environ 0,4% de son revenu national brut à la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement et en transition, en plein accord avec les Objectifs du Millénaire des Nations Unies. Sur mandat de la Confédération, deux offices coordonnent la coopération internationale: la Direction du développement et de la coopération (DDC) et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Une étroite collaboration entre les deux est garante de l'efficacité de la Confédération en matière de coopération au développement.

La coopération au développement vise à améliorer les conditions d'existence des personnes les plus défavorisées. Les priorités de la DDC sont la prévention et la résolution des conflits, la bonne gouvernance, le développement social, la promotion de la formation et de l'emploi, l'amélioration de la justice sociale et la préservation des ressources naturelles. Pour atteindre ces objectifs, elle encourage l'initiative personnelle et renforce les capacités de ses partenaires à s'aider eux-mêmes.

La coopération bilatérale au développement de la DDC focalise son action sur 14 pays prioritaires et réalise 7 programmes spéciaux au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Son objectif principal est la lutte contre la pauvreté. Elle aide à maîtriser les problèmes écologiques et veille à l'amélioration de l'accès des populations les plus défavorisées à la formation et aux soins médicaux de base.

Les mesures de politique économique et commerciale au titre de la coopération au développement du SECO visent à soutenir une intégration des pays partenaires dans l'économie mondiale et à favoriser leur croissance écono-

mique durable afin de réduire la pauvreté. Il s'agit essentiellement d'accroître la compétitivité et d'assurer la diversification du commerce, de mobiliser les investissements suisses et étrangers, d'améliorer les infrastructures de base et de promouvoir la stabilité des conditions cadres économiques. Une attention particulière est portée aux questions touchant à l'énergie, à l'environnement et au climat.

La DDC et le SECO soutiennent les pays d'Europe de l'Est et de la Communauté des Etats indépendants (CEI) dans leur transition vers la démocratie et l'économie de marché. Ils concentrent leurs activités en Europe du sud-est et en Asie centrale. Cette aide se traduit par des transferts de savoir-faire et des appuis financiers. Les points forts de cette coopération sont l'instauration d'institutions démocratiques et la réforme structurelle économique, de même que celle des systèmes de santé et d'éducation. Depuis 2007, la Suisse contribue également à la réduction des inégalités sociales et économiques au sein de l'Union européenne élargie.

Une tâche supplémentaire incombe à la DDC: l'aide humanitaire. Elle intervient dans le monde entier pour fournir une aide à la survie et à la reconstruction aux personnes dans le besoin. Elle est accordée là où elle est le plus nécessaire, en portant assistance directement aux victimes de catastrophes naturelles et de conflits armés. Elle est active également dans les secteurs de la prévention et du plaidoyer en faveur des victimes.

Sur le plan multilatéral, la Suisse coopère surtout avec les organisations du système des Nations Unies, avec la Banque mondiale et les banques régionales de développement, ainsi qu'avec la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge.

2007 en quelques chiffres

- En 2007, la DDC a été engagée dans un millier de projets. Elle emploie quelque 620 personnes de nationalité suisse, auxquelles s'ajoute un millier d'employés locaux dans les pays partenaires.
- Formé de miliciens, le Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) peut compter sur environ 700 experts. En 2007, 190 d'entre eux ont été déployés au cours de 261 missions.
- Au SECO, le domaine Coopération et développement économiques compte 65 collaborateurs. En 2007, il a été engagé dans plus de 200 programmes



Coopération multilatérale

De par sa petite taille, la Suisse a besoin d'un système multilatéral performant. Pour contribuer à cet objectif, elle œuvre activement au sein de différentes commissions en faveur du partage des tâches, de la coordination des activités et de la bonne gouvernance au sein des institutions multilatérales.

Réformes du système multilatéral: progrès lents mais constants

L'année 2007 a été marquée par une série d'efforts de réforme dans le système multilatéral. L'ONU a poursuivi sa restructuration opérationnelle à l'échelle des pays sous le titre «*Une ONU*». La Suisse a contribué activement aux négociations de la résolution portant sur l'«*Examen triennal complet des politiques*» (TCPR), que l'Assemblée générale a adoptée en décembre 2007. L'examen TCPR est le principal instrument d'orientation applicable à la mise en œuvre des activités opérationnelles du système onusien et des réformes qui s'y rattachent.

Les gouverneurs du Fonds monétaire international (FMI) ont adopté en automne 2007 les principes posant les bases d'une réforme des droits de vote. Cette démarche répond à la volonté d'assurer au sein du FMI une meilleure représentation de certaines économies émergentes (Brésil, Inde, Chine) et des pays en développement grâce à une redéfinition des droits de vote. Des décisions sont attendues pour le printemps 2008.

Robert Zoellick (USA) a accédé à la présidence du groupe de la Banque mondiale au début de l'été 2007. En octobre, il a présenté l'orientation stratégique à long terme de la Banque mondiale. L'institution entend redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté et de croissance durable et équitable dans un contexte économique mondial soumis à de multiples défis. La Suisse considère sa participation à la mise en œuvre des réformes de l'ONU et des institutions financières internationales (IFI) comme une tâche centrale, l'objectif étant de disposer d'une architecture du développement multilatéral fondée sur le partage des tâches et l'efficacité.

Financement du développement, changement climatique et développement

Au sein de l'ONU et des Institutions de Bretton Woods, toute l'attention se porte sur les préparatifs de la Conférence «*Monterrey plus 6*» sur le financement du développement, qui se tiendra à Doha en 2008. Le changement climatique et le développement y seront des thèmes centraux. Le Rapport sur le développement humain 2007/2008 de décembre 2007 s'est aussi emparé de cette question et l'a thématisée en vue de la prochaine conférence qui réunira à Bali les parties à la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international présentent leurs estimations et leurs stratégies en matière d'adaptation au changement climatique et de protection du climat (atténuation). Il s'agit là d'un champ politique et opérationnel urgent pour la coopération bilatérale et multilatérale au développement.

Fonds de développement: la Suisse pourra-t-elle suivre le rythme?

L'année 2007 a été jalonnée d'une série de négociations multilatérales portant sur les reconstitutions des fonds de développement. Il s'agit du financement de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (AIDM), ainsi que des reconstitutions de l'Association internationale de développement (AID / IDA15) et du Fonds africain de développement (FAD-11). Le financement de ces fonds multilatéraux place la Suisse devant des défis de taille. Son budget marquant le pas, elle n'est plus en mesure de répondre à l'augmentation – dans certains cas massive – des ressources requises dans le cadre des reconstitutions de ces fonds. Elle s'est dès lors vue dans l'obligation de réduire sa part aux charges.



Coopération avec l'Europe de l'Est et la CEI

En adoptant le message sur la poursuite de la coopération de la Suisse avec les pays d'Europe de l'Est et de la CEI, le Parlement a accepté d'augmenter de 650 à 730 millions de francs le montant de l'engagement de la Suisse en faveur de l'aide à la transition dans ces pays, ceci afin de ne pas porter préjudice à la part du revenu national brut qu'elle accorde à l'aide publique au développement (APD). Pour rappel, l'aide à la transition a pour objectif la consolidation des processus démocratiques, le renforcement de l'Etat de droit ainsi que l'établissement d'une économie de marché ouverte et sociale.

Au terme de travaux préparatoires approfondis, les accords cadres bilatéraux avec les dix nouveaux pays membres de l'UE ont été signés, le 20 décembre 2007 à Berne, par les conseillères fédérales Micheline Calmy-Rey et Doris Leuthard. Ces accords règlent les modalités de mise en œuvre et d'utilisation de la contribution de 1 milliard de francs de la Suisse à la cohésion européenne. Le contenu de ces programmes de coopération sera discuté et élaboré avec chacun des dix pays partenaires. Pour leur mise en application, des bureaux ont été créés auprès des ambassades suisses à Budapest, Prague, Varsovie et Riga.

Dans les Balkans

En dépit d'un environnement politique instable, des progrès ont pu être enregistrés en matière de gouvernance et de développement économique dans tous les pays des Balkans occidentaux. La coopération régionale a été améliorée au sein du Pacte de stabilité par des initiatives dans les secteurs de la formation, de la santé et de la sécurité. La stratégie des programmes régionaux dans les domaines de

la culture, de la police et de la recherche a mis l'accent sur un meilleur ancrage de leur mise en œuvre dans les régions elles-mêmes.

En Albanie, le programme de formation professionnelle qui a été soutenu depuis de nombreuses années a permis la mise en œuvre d'une stratégie nationale. Au Kosovo, en prévision de l'indépendance, le dialogue politique a été élargi et a pu être renforcé.

En Bulgarie et en Roumanie, les programmes sont arrivés à leur terme. Une importante capitalisation des expériences a pu être faite dans les domaines de la santé, du développement rural et de la décentralisation.

Dans la CEI

De nouvelles stratégies destinées à soutenir l'aide à la transition ont été adoptées pour plusieurs pays et régions de la Communauté des Etats indépendants: Ukraine (2007–2010), Asie centrale (2007–2011), République de Moldavie (2007–2009). La stratégie pour le Caucase (2008–2010) a également été élaborée en vue de sa mise en application début 2008.

Des conditions politiques instables dans plusieurs pays, notamment l'Ukraine, la Géorgie et le Kirghizistan, ont entravé le développement de politiques consistantes dans certains processus de réforme. Néanmoins, la mise en œuvre des programmes a pu se poursuivre comme prévu.

A noter encore que, compte tenu du fait que les pays de l'Ouest de la CEI sont des plaques tournantes pour le trafic d'êtres humains, les conditions de base pour l'élaboration d'un programme régional de prévention et de protection des victimes ont été établies. Celui-ci entrera en vigueur en 2008.



Coopération bilatérale au développement

En matière de coopération bilatérale, les processus d'harmonisation et d'alignement sont devenus des préoccupations constantes; ils déploient

maintenant leurs effets dans tous les programmes mis en œuvre. Un point fort de la mise en application de ces principes a été l'organisa-

tion d'un atelier plurisectoriel sur le thème de la santé, au cours duquel ont été analysées les expériences faites en Tanzanie et en Amérique Centrale.

La politique de coopération avec l'Afrique s'est trouvée une fois encore au cœur des discussions relatives à l'efficacité de l'aide internationale au développement. A l'échelon suisse, ce thème a été largement abordé lors de la Conférence régionale des ambassadeurs et des coordinateurs qui s'est déroulée en juillet à Dakar. Il fut également évoqué lors de la visite officielle qu'a effectuée ensuite la Présidente de la Confédération Micheline Calmy-Rey dans sept pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale.

Diverses stratégies de coopération ont été actualisées. Dans plusieurs cas, ce travail de mise à jour a été réalisé avec le SECO.

En Amérique latine

Au Pérou et en Bolivie, il s'agit de faire profiter davantage les couches les plus pauvres de la population de la croissance économique. Pour y parvenir, il va falloir renforcer la démocratisation des institutions et améliorer la gouvernance, soutenir cette croissance économique sur le long terme et garantir une utilisation parcimonieuse et durable des ressources naturelles. La priorité sera accordée à la sauvegarde de la biodiversité.

Aide humanitaire

L'Aide humanitaire de la Confédération a pour mission de sauver des vies et de soulager les souffrances en cas de crise, de guerre ou de catastrophe. Neutre, indépendante et inconditionnelle, elle opère dans quatre domaines: la prévention et la préparation, l'aide d'urgence, la reconstruction/réhabilitation et le plaidoyer en faveur des victimes. Un tiers de son budget finance des interventions bilatérales et deux tiers soutiennent des organisations humanitaires multilatérales, en particulier le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et cinq agences de l'ONU.

Pour répondre aux exigences internationales accrues lors des interventions en cas de catastrophes, l'Aide humanitaire s'est officiellement vu attribuer le label de certification ISO pour l'aide d'urgence – «Rapid Response» selon la terminologie consacrée à l'échelle internationale.

En Afrique

L'orientation régionale des programmes pour l'Afrique australe a été confirmée, avec des accents mis sur la gouvernance, la lutte contre le VIH/sida et la gestion des ressources naturelles. En Tanzanie, priorité est donnée à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique et à l'amélioration générale des conditions de vie. Au Burkina Faso, l'éducation et la formation, la promotion économique et la décentralisation sont dorénavant au centre des préoccupations.

Concentration

La concentration progressive des activités s'est poursuivie sur les thèmes de la gouvernance, du revenu et de l'emploi.

En Equateur et au Bhoutan, les politiques de désengagement se sont poursuivies en vue du retrait prévu en 2010. En Inde, les engagements financiers ont diminué, alors que la mise en place de programmes de partenariats a progressé, principalement dans les secteurs de l'énergie, du changement climatique et de la gouvernance.

Au chapitre de la protection de l'environnement, deux programmes pluriannuels ont été lancés: l'un au Pérou sur les adaptations au changement climatique et l'autre en Mongolie sur la lutte contre la désertification.

Dans le secteur multilatéral, un effort particulier a été consenti pour mettre en place un mode de fonctionnement mieux coordonné avec les partenaires prioritaires. Une proposition de prise de position a été rédigée sur le recours aux moyens militaires lors de catastrophes naturelles.

En Afrique

Au Soudan (Darfour), au Tchad, en République Centrafricaine et au Congo oriental, les combats entre groupes armés et forces gouvernementales, ainsi que l'augmentation des attaques contre les populations civiles, ont provoqué des déplacements massifs de populations. L'accès aux victimes a été particulièrement difficile dans l'Ouest du Darfour et l'Est du Tchad.

Alors que l'Afrique australe a souffert d'une grave sécheresse, toute l'Afrique occidentale, de la Mauritanie à l'Ouganda, a subi les consé-



quences d'importantes inondations. La corne de l'Afrique n'a pas été épargnée non plus. De nombreuses récoltes ont été détruites, ce qui a entraîné un accroissement des besoins d'aide d'urgence.

En Asie et en Amérique

Plusieurs catastrophes naturelles ont conduit à des situations d'urgence et ont considérablement péjoré les conditions de vie des populations touchées. Pour limiter les effets néfastes de ces cataclysmes, l'aide humanitaire a développé des programmes de reconstruction de bâtiments plus résistants, complétés par des activités favorisant la réhabilitation socio-économique des victimes. Elle s'est aussi fortement engagée dans le domaine de la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles.

Au Proche-Orient

Les crises qui agitent le Proche-Orient ne se sont pas calmées; la situation a même empiré dans plusieurs cas. Le nombre de personnes dépendantes de l'aide internationale a augmenté. Aux

4,5 millions de réfugiés de Palestine sont venus s'ajouter 2 millions de réfugiés irakiens qui ont fui, la plupart, en Jordanie et en Syrie, ainsi que 1,7 million de déplacés internes. Dans le Territoire palestinien occupé, la situation des 3,6 millions d'habitants s'est encore considérablement détériorée, surtout dans la bande de Gaza, où l'accès aux services de base n'est plus garanti.

En Europe de l'Est et dans la CEI

Les programmes se sont poursuivis en Moldavie, en Biélorussie, en Fédération de Russie (dans le Caucase du Nord, en Ossétie du Nord, en Ingouchie et en Tchétchénie), en Géorgie, en Arménie, en Asie Centrale et en Mongolie. Les principales préoccupations ont été les conflits non résolus dans le Caucase. Les secteurs d'intervention ont été l'aide à l'intégration ou au retour des populations déplacées, l'accès à l'eau, la santé, l'éducation et la préparation aux risques liés aux catastrophes naturelles. A relever: la fin du programme destiné aux enfants victimes de la prise d'otages de Beslan.

Ressources thématiques

Le nombre des thèmes prioritaires a été ramené à dix, auxquels s'ajoutent deux thèmes transversaux, la gouvernance et la politique genre. De nouvelles stratégies à moyen terme sont entrées en vigueur, qui permettent un positionnement plus clair du domaine des Ressources thématiques au sein de l'institution. Celui-ci est ainsi mieux à même de jouer son rôle de prestataire de services et de transmettre ses connaissances et ses expériences aux autres domaines opérationnels de la DDC. A l'échelon international, des synergies ont été établies entre la Suisse, les pays partenaires et les organisations multilatérales, de même qu'entre pays donateurs.

Des progrès notables ont été accomplis en matière de gestion du savoir (un élément capital en termes d'efficacité de la coopération au développement), de mise en œuvre des politiques de genre et de gouvernance. Une nouvelle stratégie en matière de formation, une stratégie anti-corruption et une politique jeunesse et développement ont été adoptées et sont entrées en vigueur.

Le sujet «Climat et développement» a gagné en importance. Une feuille de route a été adop-

tée pour la mise en valeur des nombreux projets déjà en cours dans le secteur du climat. Les efforts dans ce sens vont se poursuivre, aussi bien au niveau des programmes de la DDC qu'à ceux de leur ancrage dans la politique énergétique suisse et de l'engagement multilatéral.

L'instrument «Gestion des programmes sensible aux conflits» a été amélioré et introduit dans plusieurs pays partenaires (notamment les Grands Lacs et le Népal). Il permet de savoir si et comment un programme de développement peut contribuer à la prévention du recours à la force et à la transformation pacifique des conflits.

Des efforts particuliers ont également été consentis dans le secteur agricole, qui a montré le rôle important qu'il joue dans la réduction de la pauvreté, surtout en Afrique. La DDC a toujours favorisé la recherche de solutions novatrices dans l'agriculture; cette tendance va se poursuivre, notamment pour tenir compte des nouveaux défis que représentent l'adaptation aux changements climatiques et la production des biocarburants.



Coopération économique

La coopération économique au développement menée par le SECO favorise l'intégration des pays partenaires dans l'économie mondiale et contribue à leur assurer une croissance économique durable propre à réduire la pauvreté.

La promotion des investissements vise à améliorer le contexte des affaires et la promotion des PME dans les pays partenaires. Ce programme se fonde en priorité sur le financement des entreprises par l'intermédiaire de la société de financement du développement Sifem SA (*Swiss Investment Fund for Emerging Markets*), agissant sur mandat du SECO. D'un montant total de 70 millions de francs, les participations accordées en 2007 ont contribué à renforcer encore davantage l'action menée par le SECO pour mobiliser les investissements privés en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe de l'Est/dans la CEI. Elles ont bénéficié à des fonds de capital-risque destinés au financement de PME, à des instituts de (micro)finance et à une société de leasing.

Le Conseil fédéral a approuvé la prolongation de la convention de prestations relative à la promotion des importations en provenance de pays en développement ou en transition (SIPPO). Le programme SIPPO s'emploie à mettre en contact des producteurs des pays en développement ou en transition avec des importateurs et des commerçants de l'UE et de la Suisse. *La Swiss Organisation for Facilitating Investments (SOFI)*, qui a atteint ses objectifs après 10 ans d'activités, ne sera pas maintenue. Le relais est assuré par un nouveau mandat de promotion des investissements fortement réduit, qui se concentrera sur un petit nombre de pays partenaires africains. Ce nouveau mandat forme un tout avec celui de la promotion des importations (SIPPO) et celui de la promotion des exportations de l'Osec.

La loi et la nouvelle ordonnance sur les préférences tarifaires sont entrées en vigueur en 2007. Les concessions tarifaires donneront désormais la possibilité aux pays en développement les moins avancés d'obtenir pour leurs produits un accès au marché suisse exempt de droits de douane et de tout contingentement. L'amélioration des capacités commerciales des pays en développement les plus pauvres a été encouragée à l'échelle internationale par le *Cadre intégré renforcé (CIF)*, un processus multilatéral solidement

ancré, auquel la Suisse participe aux plans aussi bien politique que financier.

En ce qui concerne le soutien accordé à la politique économique, la tendance globalement positive enregistrée dans la mise en œuvre des programmes de réforme économique a permis de verser l'ensemble des aides budgétaires prévues pour 2007 aux pays partenaires bénéficiant de cet instrument: le Ghana, le Mozambique, le Burkina Faso, le Nicaragua, la Tanzanie et le Bénin. Ces paiements ont été subordonnés à un examen consciencieux des indicateurs de prestations accordés au préalable dans chaque pays. Les résultats les plus probants ont été enregistrés dans les secteurs suivants: amélioration de l'efficacité des dépenses publiques; renforcement de la discipline budgétaire; ouverture et libéralisation des marchés intérieurs.

En améliorant l'infrastructure de base, la Suisse promeut la mise en place des conditions-cadres requises pour assurer la croissance économique et l'amélioration des conditions de vie de la population. Les projets conduits dans le secteur énergétique se concentrent sur l'augmentation de l'efficacité énergétique. Ils contribuent non seulement à améliorer l'approvisionnement en électricité et la santé financière des entreprises électriques, mais aussi à réduire les émissions de CO₂, un résultat auquel contribue également la rénovation des centrales hydrauliques. C'est ainsi que les préparatifs du projet visant à améliorer l'efficacité énergétique au Kosovo ont été menés à terme en 2007. La construction d'une nouvelle station électrique permet d'éviter les nombreuses coupures de courant et de réduire les pertes importantes dues à la surcharge du réseau électrique dans la région, en forte expansion, de Gijilan.



Statistiques 2007

Introduction

Cette partie statistique se compose de deux volets principaux:

- Utilisation des fonds consacrés à la coopération internationale par la DDC et le SECO (Coopération et développement économiques, WE) en 2007, par domaines d'intervention (coopération avec le Sud, aide humanitaire et coopération avec l'Est). Ces activités sont présentées selon une répartition géographique, sectorielle et thématique, ainsi que par principaux partenaires (pages 10 à 15).
- Chiffres 2007 de l'aide publique au développement (APD) de la Suisse (pages 16–18), par sources de financement et grandes catégories d'aide. L'APD bilatérale est répartie par continents et groupes de pays récipiendaires et l'APD multilatérale par principales organisations bénéficiaires.

Notes techniques

- L'ensemble des dépenses de la DDC et du SECO (WE) n'entre pas automatiquement dans le calcul de l'APD. En effet, certains versements, destinés à des pays ne faisant pas partie de la liste des pays en développement, ne peuvent être comptabilisés comme APD (voir explications page 16).
- Les statistiques reflètent les priorités géographiques et thématiques de la DDC et du SECO (WE) au cours de l'année 2007. Ainsi, le nombre de pays et régions prioritaires de la coopération au développement va être réduit à partir de 2008 (pour la DDC de 17 à 14 et pour le SECO (WE) de 12 à 7).
- La participation de la DDC et du SECO à l'élargissement de l'Union européenne n'est pas reflétée dans cette partie statistique. Les projets découlant des accords-cadres bilatéraux signés en décembre 2007 seront progressivement mis en œuvre en 2008.

Signes utilisés

p = provisoire 0.0 = montant inférieur à 50'000 fr.
 – = montant nul .. = non disponible

Tableau 1

Vue d'ensemble des dépenses de la DDC et du SECO (WE) 2003–2007 (mio fr.)

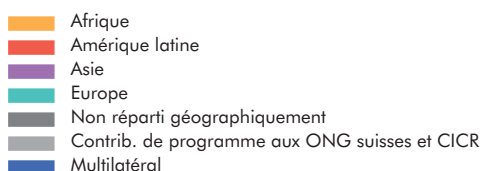
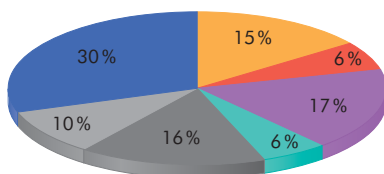
Dépenses totales de la DDC	2003	2004	2005	2006	2007
Aide humanitaire	272.7	280.9	303.7	301.5	287.1
Coopération au développement	869.3	896.6	905.1	919.7	959.3
Coopération avec l'Est et la CEI	102.2	107.2	104.2	108.6	96.5
Contribution à l'élargissement de l'UE	–	–	–	–	0.2
Total DDC	1'244.2	1'284.7	1'313.0	1'329.8	1'343.1

Dépenses totales du SECO (WE)	2003	2004	2005	2006	2007
Coopération au développement	164.7	166.2	153.9	153.7	149.9
Coopération avec l'Est et la CEI	96.3	96.4	84.5	79.4	52.4
Contribution à l'élargissement de l'UE	–	–	–	–	0.3
Total SECO (WE)	260.9	262.6	238.4	233.1	202.6

Graphique 1

Répartition des dépenses de la DDC et du SECO (WE) 2007

DDC



SECO (WE)

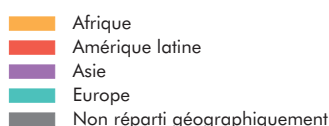
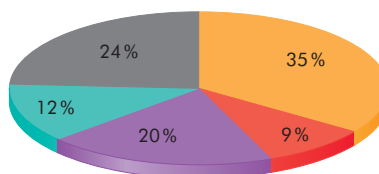


Tableau 2

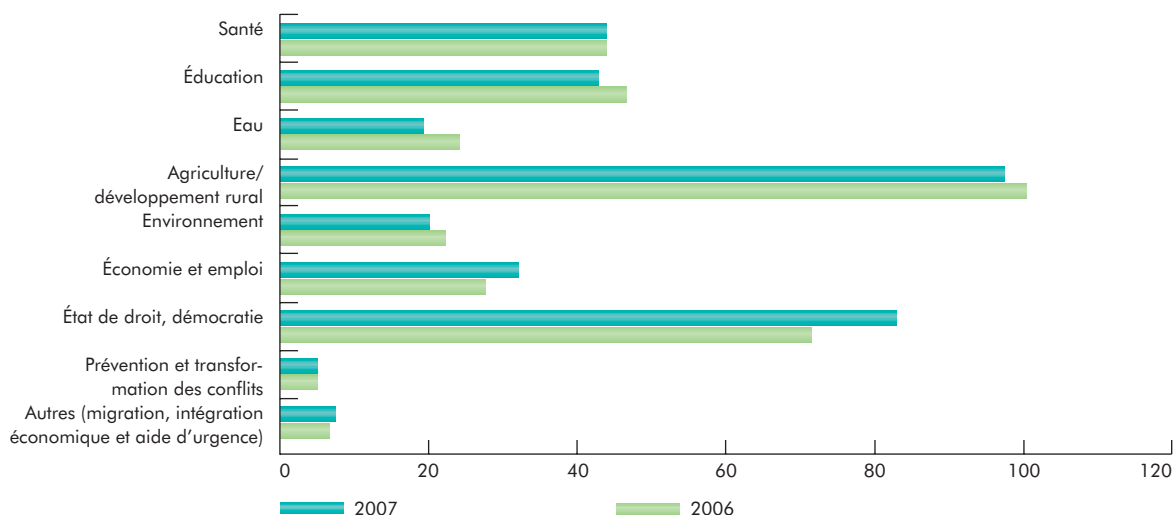
Partenaires de la DDC pour des activités bilatérales 2005–2007 (mio fr.)

	2005	2006	2007
ONG suisses	218.1	217.7	192.9
<i>dont: contributions de programme</i>	59.1	61.8	60.3
Institutions universitaires et de recherche suisses	44.8	44.0	44.2
Secteur privé suisse	44.5	43.2	44.4
Secteur public suisse	16.8	14.8	11.8
Organisations des Nations Unies, actions multi-bilatérales	114.0	101.7	113.0
Institutions financières internationales, actions multi-bilatérales	10.9	12.8	12.9
Autres organisations internationales	164.9	173.8	175.7
Organisations du Sud et de l'Est	151.0	160.3	150.6
Actions directes, coûts de fonctionnement	180.2	179.7	194.2
Total	945.3	947.9	939.5

La DDC a développé un large réseau de partenaires pour la réalisation des activités qu'elle finance. La collaboration varie selon la nature des programmes ou projets soutenus et peut se faire sous différentes formes: contributions de programme, mandats confiés pour la réalisation de projets ou tâches spécifiques, ou cofinancements. Les organisations non gouvernementales (ONG) suisses sont restées des partenaires privilégiés pour la mise en œuvre de projets de coopération avec les pays du Sud et de l'Est. 19 grandes ONG et organisations faitières suisses bénéficient d'une contribution de programme, permettant ainsi à la DDC de financer de multiples projets réalisés par ces organisations. La DDC collabore également étroitement avec des institutions suisses de recherche et de formation actives dans la politique de développement et développe des synergies avec l'économie privée. La DDC participe, sous forme de cofinancements ou de contributions, à des programmes et actions humanitaires des organisations internationales. La DDC soutient directement un grand nombre de partenaires du Sud et de l'Est, que ce soient des ONG locales, des institutions de recherche régionales ou les instances gouvernementales des pays partenaires.

Graphique 2

Dépenses de la coopération au développement bilatérale de la DDC par thèmes 2007 (mio fr.)



La tâche principale de la DDC est de contribuer au développement durable et à la réduction de la pauvreté. Dans le but d'accroître l'efficacité et la cohérence de sa coopération avec les pays du Sud, la DDC focalise depuis 2007 ses activités sur 10 thèmes prioritaires (plus la reconstruction suite à des situations d'urgence) qui, bien qu'étroitement liés, contribuent chacun à réaliser un objectif partiel différent.

Le graphique ci-dessus reproduit l'attribution des ressources à ces différents thèmes. Les dépenses ne pouvant être attribuées à un secteur (multisectoriel, contributions de programme des ONG, ou les coûts de fonctionnement) n'ont pas été prises en considération ici. Sous l'angle financier, les grands domaines de la gestion des ressources naturelles (développement rural, eau et environnement), la gouvernance au sens large et le développement social (santé et éducation) restent les domaines d'intervention principaux de la coopération au développement de la DDC.

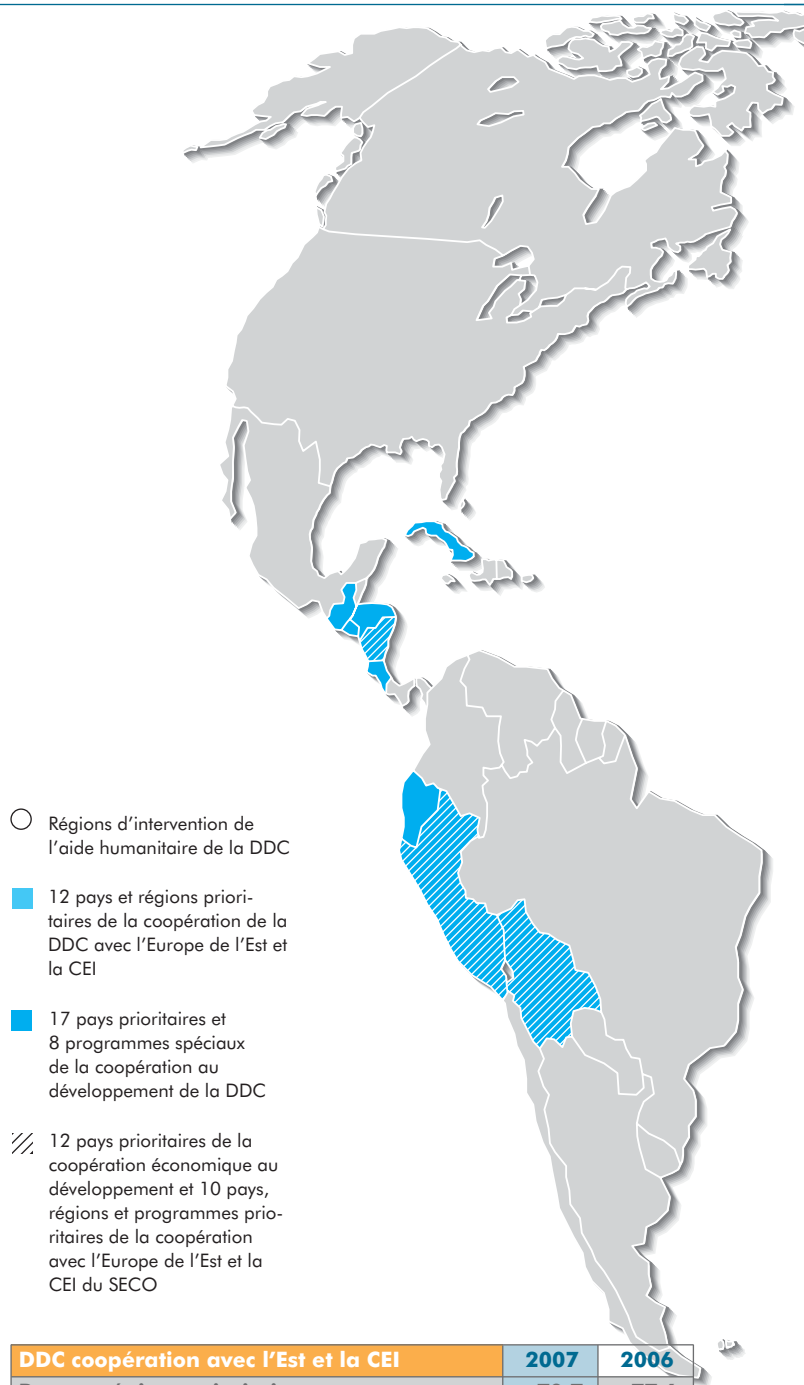
Tableau 3

Dépenses de la DDC et du SECO (WE) par pays et régions prioritaires 2007 (mio fr.)

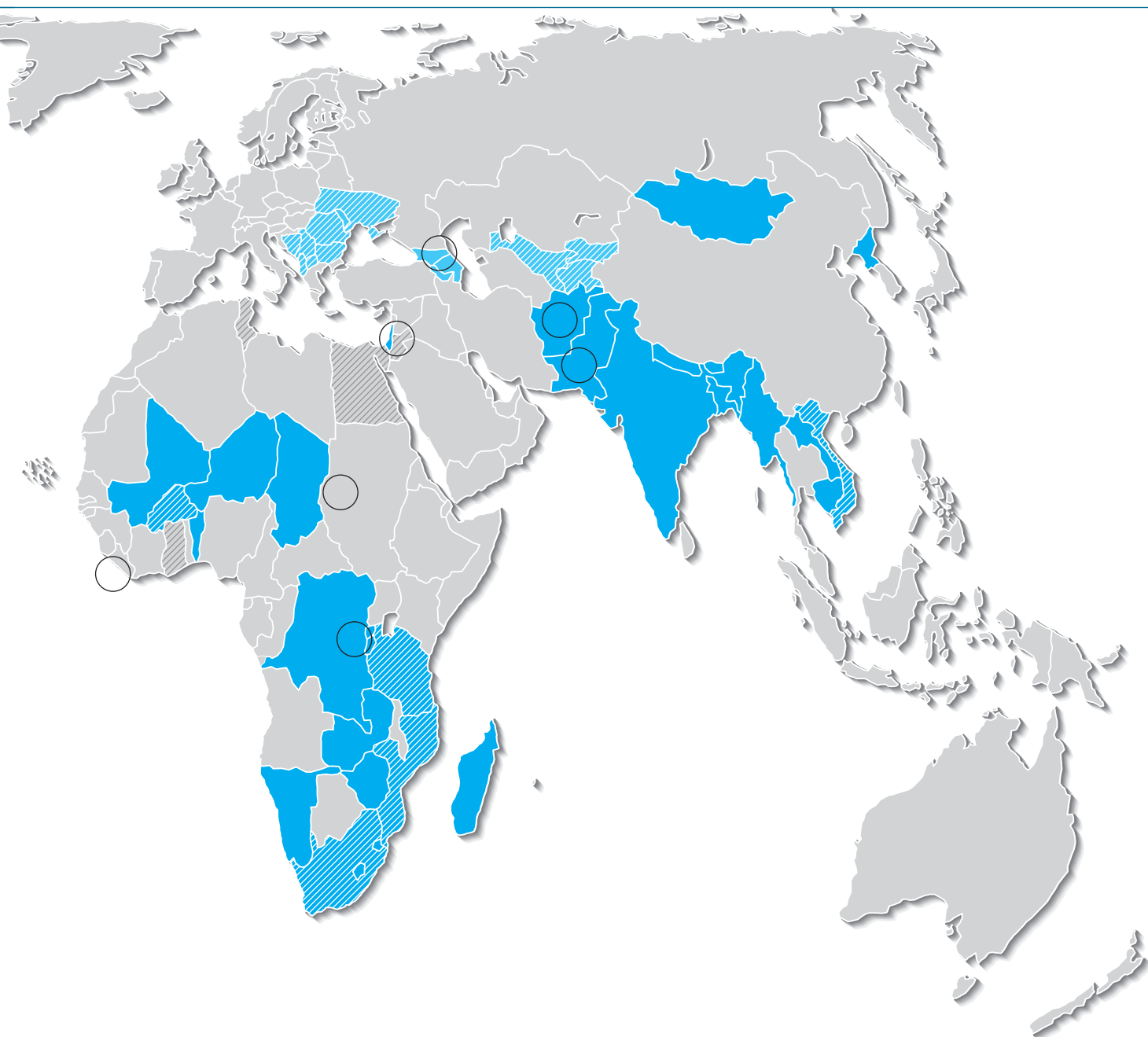
DDC coopération avec le Sud	2007	2006
Pays et régions prioritaires	233.6	233.3
Viêt-nam/Mékong	23.4	22.8
Nicaragua/Amérique centrale	21.3	20.3
Bangladesh	20.7	15.3
Inde	17.1	21.1
Népal	16.8	17.8
Mozambique	16.4	14.0
Tanzanie	15.6	17.4
Pakistan	14.7	14.1
Bolivie	12.9	11.4
Burkina Faso	11.8	13.4
Mali	11.2	8.7
Tchad	10.7	9.9
Niger	10.3	10.4
Pérou	9.3	11.5
Bénin	8.7	10.2
Équateur	7.6	8.9
Bhoutan	5.2	6.2
Programmes spéciaux	76.3	70.4
Gaza et Cisjordanie	15.3	12.7
Afghanistan	14.6	11.7
Afrique du Sud/Afrique australe	13.8	17.8
Rwanda/Grands Lacs	13.4	9.7
Madagascar	6.2	7.2
Mongolie	5.8	4.0
Corée du Nord	3.6	4.7
Cuba	3.5	2.4
Autres activités	271.0	261.8
Autres pays et régions	43.6	45.6
Contributions de programme aux ONG	60.3	61.8
Contributions et mandats à des organisations	73.9	76.9
Coûts de fonctionnement	93.2	77.6
Total	580.9	565.5

Coopération multilatérale	2007	2006
Contributions générales à des organisations internationales	378.4	354.2

DDC aide humanitaire	2007	2006
Régions d'intervention	73.8	93.9
Grands Lacs	15.4	15.2
Soudan/Tchad	14.9	15.8
Liberia	8.3	7.2
Afghanistan	6.8	8.9
Caucase du Sud	6.3	7.8
Jordanie, Syrie, Liban	6.0	15.1
Pakistan	5.8	7.9
Gaza et Cisjordanie	5.7	10.1
Caucase du Nord, Russie	4.7	6.0
Autres activités	213.4	207.6
Autres pays et régions	77.7	74.3
Contribution générale au CICR	70.0	70.0
Programmes généraux, logistique et coûts de fonctionnement	40.5	35.6
Contributions à des organisations internationales	25.1	27.7
Total	287.1	301.5



DDC coopération avec l'Est et la CEI	2007	2006
Pays et régions prioritaires	70.7	77.6
Asie centrale	20.2	18.4
Bosnie et Herzégovine	9.8	10.6
Caucase du Sud	8.2	8.6
Serbie (sans Kosovo)	7.5	6.9
Albanie	7.1	8.7
Macédoine	6.2	5.5
Ukraine	5.3	7.5
Bulgarie	3.2	5.8
Roumanie	3.2	5.5
Programmes spéciaux DDC	12.8	16.1
Kosovo	6.4	7.6
Moldavie	4.1	4.7
Russie	2.4	3.7
Autres activités	13.0	14.9
Programmes régionaux thématiques Balkans occidentaux	6.7	7.1
Autres pays et régions et coûts de fonctionnement	6.3	7.8
Total	96.5	108.6



SECO coopération au développement	2007	2006
Pays et programmes prioritaires	83.1	79.9
Ghana	15.8	17.0
Viêt-nam	12.6	8.7
Mozambique	9.5	11.6
Tanzanie	9.2	12.1
Burkina Faso	8.9	9.3
Égypte	7.7	2.5
Nicaragua	7.6	7.9
Afrique du Sud	6.7	5.5
Pérou	3.4	1.7
Bolivie	0.9	1.8
Jordanie	0.7	0.7
Tunisie	0.1	1.2
Divers	66.8	73.8
Programmes régionaux et autres pays	24.2	40.1
Diverses contributions et coûts administratifs	42.6	33.7
Total	149.9	153.7

SECO coopération avec l'Est et la CEI	2007	2006
Pays, régions et programmes prioritaires	35.2	60.1
Asie centrale	15.0	23.6
Azerbaïdjan	5.7	2.2
Kosovo	3.5	1.2
Bosnie et Herzégovine	3.1	1.1
Albanie	1.7	2.5
Serbie	1.4	13.0
Roumanie	1.3	10.5
Ukraine	1.3	3.4
Macédoine	1.3	1.5
Bulgarie	0.9	1.3
Divers	17.2	19.3
Programmes régionaux et autres pays, coûts administratifs	17.2	19.3
Total	52.4	79.4

Graphique 3
Domaines d'engagement de l'aide humanitaire (mio fr.)

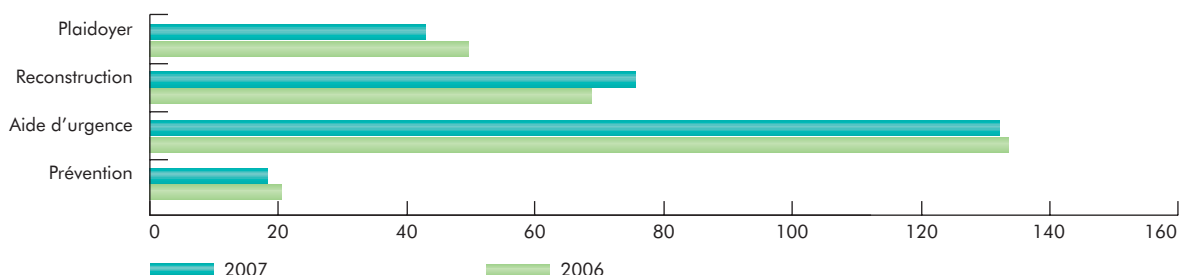


Tableau 4
Aide humanitaire de la DDC 2007 (mio fr.)

	Contributions générales	Contributions spécifiques	Aide alimentaire	Total
Organisations internationales	25.1	48.6	21.1	94.8
Programme alimentaire mondial (PAM)	2.0	16.1	20.0	38.0
Haut Commissariat des N.U. pour les réfugiés (HCR)	11.0	14.2	–	25.2
Office de secours et de travaux des N.U. pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)	10.0	1.8	–	11.8
Bureau de la coordination des affaires humanitaires des N.U. (OCHA)	1.7	11.7	–	13.3
Fonds des N.U. pour l'enfance (UNICEF)	–	1.2	–	1.2
Autres organisations internationales	0.5	3.7	1.2	5.3
Organisations de la Croix-Rouge internationale	70.8	28.7	–	99.5
Comité international de la Croix-Rouge (CICR)	70.0	26.9	–	96.9
Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FISCROR)	0.8	1.8	–	2.6
Interventions bilatérales et coûts administratifs	–	80.8	12.0	92.8
ONG suisses	–	16.0	8.4	24.4
ONG internationales et étrangères	–	10.4	0.0	10.4
Actions directes du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) et de la Chaîne de sauvetage	–	26.4	3.4	29.8
Coûts de fonctionnement et de personnel	–	27.9	0.3	28.2
Total aide humanitaire 2007	95.9	158.1	33.2^{a)}	287.1
Total aide humanitaire 2006	98.4	169.6	33.5	301.5

a) Ce montant comprend 19 mio fr. pour les produits laitiers suisses et 14 mio fr. pour les céréales

Graphique 4
Interventions du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) 1997–2007

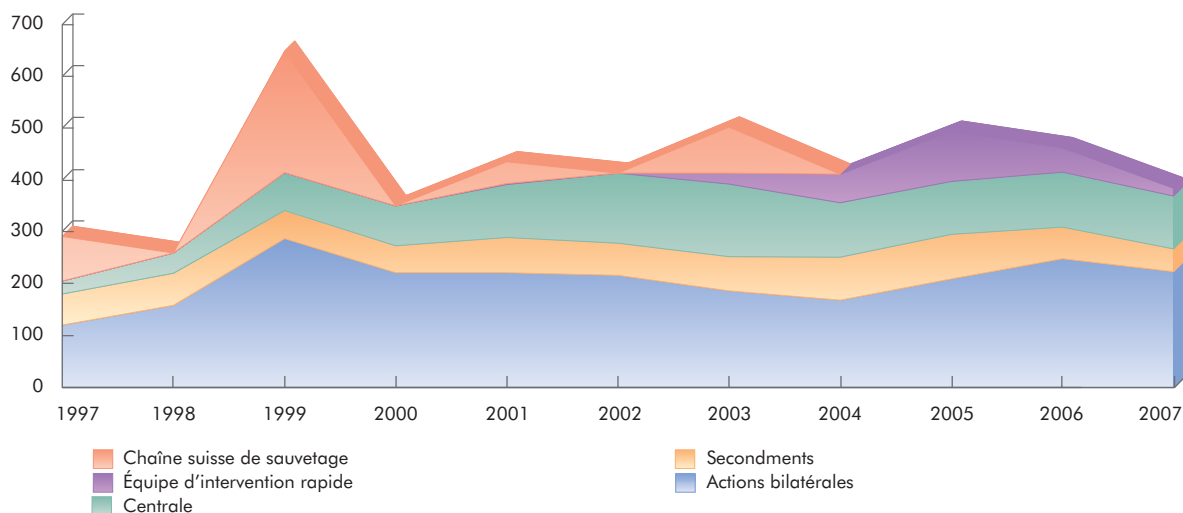


Tableau 5
Coopération au développement du SECO (WE) par instruments et par continents 2007 (mio fr.)

Instruments	Afrique	Amérique latine	Asie	Non spécifié	Total
Aide macroéconomique	34.8	7.2	1.0	4.6	47.6
Financement des infrastructures	8.8	1.2	1.6	0.1	11.7
Promotion du commerce	4.9	4.5	5.1	12.3	26.8
Promotion des investissements	16.8	5.6	10.6	18.4	51.4
Études et autres	4.8	0.1	0.3	7.3	12.4
Total 2007	70.1	18.5	18.6	42.7	149.9
Total 2006	85.2	16.6	18.2	33.7	153.7

Tableau 6
Coopération DDC et SECO (WE) avec l'Est et la CEI 2007 (mio fr.)

DDC coopération technique par secteurs	Balkans occidentaux	CEI ^{a)}	Non spécifié	Total
État de droit, démocratie	18.6	7.6	0.3	26.5
<i>dont: Culture et recherche</i>	3.0	0.9	–	3.9
Santé	6.9	11.5	0.2	18.5
Agriculture et développement rural	3.7	7.8	–	11.5
Environnement, eau	4.4	4.8	0.1	9.3
Éducation	5.8	1.9	0.0	7.8
Économie et emploi	3.2	1.0	0.0	4.3
Prévention et transformation des conflits	0.9	1.2	–	2.1
Autres secteurs	11.9	4.3	0.4	16.6
Total DDC 2007	55.5	40.1	1.0	96.5

SECO coopération économique par instruments	Balkans occidentaux	CEI ^{a)}	Non spécifié	Total
Financement des infrastructures ^{b)}	9.9	19.3	–	29.2
Promotion du commerce	2.0	1.2	2.4	5.7
Promotion des investissements	5.4	4.6	2.3	12.2
Aide macroéconomique	0.2	0.5	–	0.7
Autres	4.1	0.1	0.3	4.6
Total SECO 2007	21.7	25.7	5.0	52.4

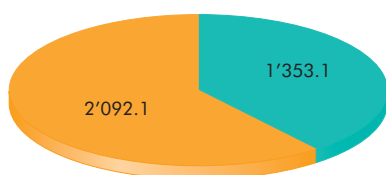
Total DDC/SECO 2007	77.2	65.8	6.0	148.9
Total DDC/SECO 2006	105.3	75.0	7.8	188.1

a) Communauté des États indépendants

b) Dont des projets dans le secteur de l'énergie, l'eau et l'environnement

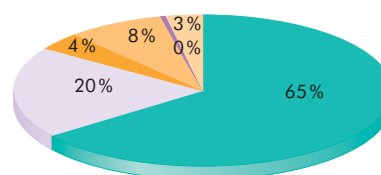
Graphique 5
Coopération DDC et SECO (WE) avec l'Est et la CEI par instruments (mio fr.)

Total des engagements à fin 2007 (crédits-cadres I-IV)



■ Coopération technique DDC
■ Coopération économique SECO (WE)

Total des versements 2007



■ Coopération technique
■ Financement des infrastructures
■ Promotion du commerce
■ Promotion des investissements
■ Aide macroéconomique
■ Autres

Définition

La notion d'aide publique au développement (APD) est définie sur le plan international comme l'ensemble des flux financiers accordés aux pays et territoires en développement et aux organisations multilatérales actives dans le domaine du développement: (i) par le secteur public; (ii) dans le but principalement de faciliter le développement économique et d'améliorer les conditions de vie; (iii) à des conditions de faveur.

Règles de comptabilisation de l'APD

Pour assurer la comparabilité et la transparence des prestations d'APD, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE a établi des directives statistiques complètes réglant les procédures de notification des pays membres. Ces instructions définissent les activités et contributions entrant dans le champ de la définition de l'APD et précisent les pays et les organisations internationales destinataires de l'APD. Ces directives sont périodiquement mises à jour.

La liste des pays bénéficiaires de l'aide a été établie en 1969 par le CAD et est périodiquement adaptée pour tenir compte de l'évolution du contexte économique et politique. La liste actuelle des bénéficiaires de l'APD couvre tous les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, sauf les membres du G8 ou de l'Union européenne, soit actuellement 152 pays et territoires en développement.

La liste des organisations internationales recense toutes les organisations dont les contributions générales peuvent être comptabilisées comme APD.

La comparaison des performances des pays donateurs du CAD est effectuée en général sur la base du pourcentage de l'APD dans le revenu national brut (RNB).

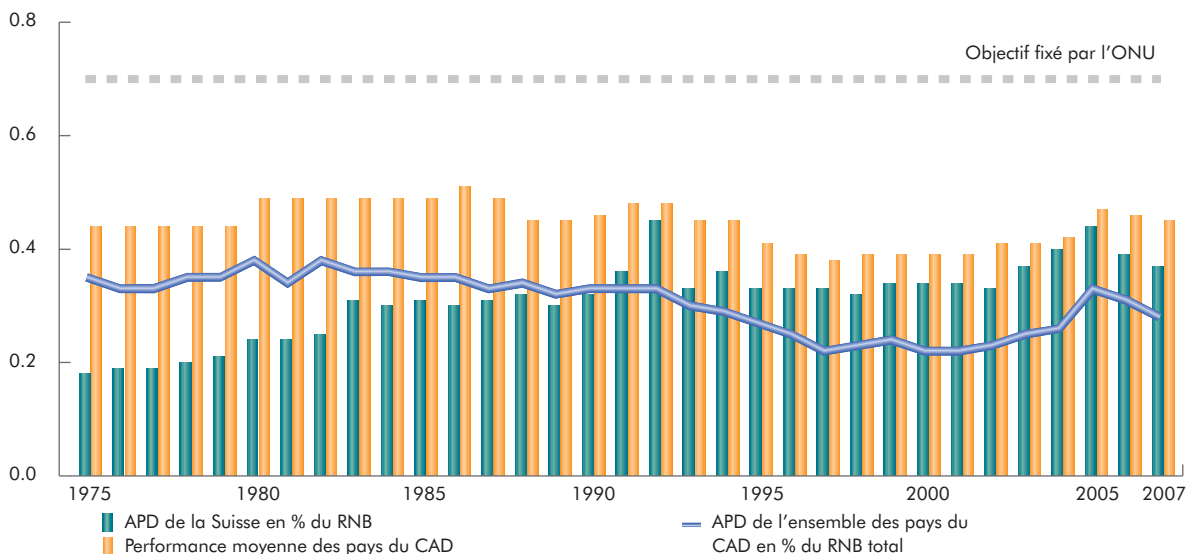
Comptabilisation de l'APD suisse

La comptabilisation de l'APD de la Suisse est conforme aux directives internationales. Ces dernières années, afin de s'aligner plus systématiquement sur les pratiques de la majorité des pays déclarants du CAD, la Suisse a procédé à certaines adaptations statistiques dans sa manière de comptabiliser l'APD. Ont été inclus dans l'APD: dès 2003 les remises de dette bilatérales accordées dans le cadre du Club de Paris à des pays en développement; dès 2004, les coûts liés à l'accueil des requérants d'asile originaires de pays en développement durant leur première année de séjour en Suisse et dès 2005 les dons d'équipement militaire à des fins humanitaires.

Composition de l'APD de la Suisse

Sur le plan institutionnel, les prestations d'APD de la Suisse proviennent principalement des budgets de la DDC et du SECO (Coopération et développement économiques, WE). D'autres offices fédéraux, ainsi que 24 cantons et quelque 200 communes participent à la coopération internationale de la Suisse.

Graphique 6
APD en % du RNB de la Suisse et des pays du CAD 1975-2007



La tendance à la baisse de l'aide publique au développement (APD) de l'ensemble des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE s'est poursuivie en 2007. Le montant cumulé de l'APD a atteint 103.7 milliards de USD, marquant ainsi un recul de 8.4% en termes réels en 2007. Cette baisse s'explique par la fin des opérations exceptionnelles d'allègement de la dette. La performance combinée des pays du CAD (la moyenne des pourcentages APD/RNB individuels) s'est montée à 0.45%, donc 0.01% inférieure à 2006. Avec 0.37%, la Suisse se situe au 13^e rang des 22 pays du CAD en termes de pourcentage APD/RNB et au 16^e rang en montants absolus.

La plupart des donateurs n'est pas en voie de respecter les engagements annoncés en termes d'accroissement de l'aide. En 2007, seuls cinq pays (Danemark, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède) ont atteint l'objectif de 0.7% préconisé pour l'APD en 1970 par les Nations Unies, et deux autres pays (Autriche et Irlande) se situaient au-dessus de la moyenne du CAD de 0.45%.

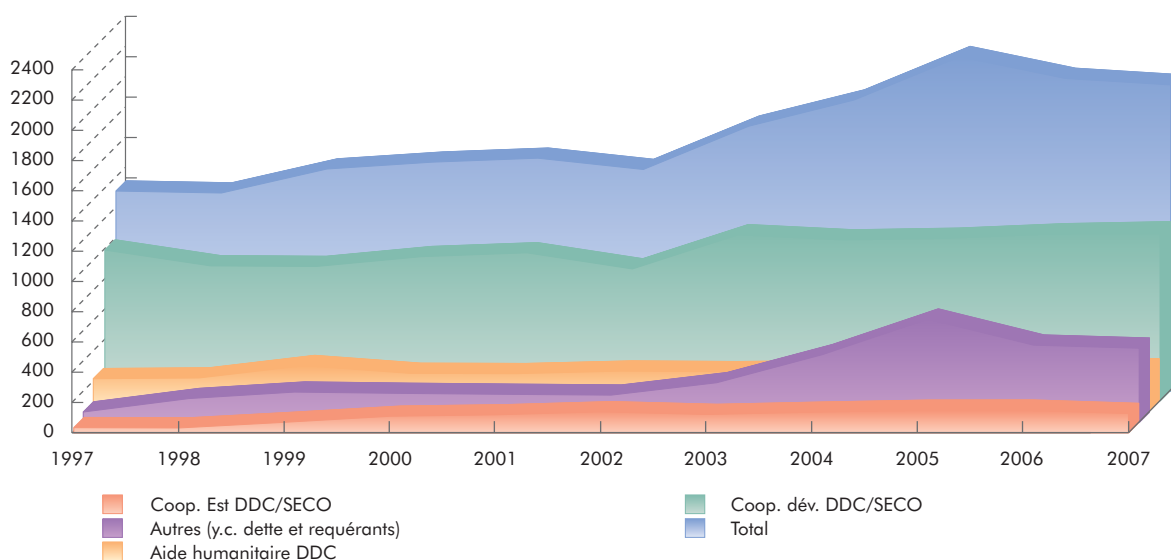
Tableau 7
Aide publique au développement (APD) de la Suisse 2007 (mio fr.)

	2007			2006		
	APD bilatérale	APD multi-latérale	Total APD	APD bilatérale	APD multi-latérale	Total APD
Confédération	1'486.3	495.0	1'981.3	1'537.8	491.8	2'029.6
Direction du développement et de la coopération (DDC)	923.2	419.5	1'342.6	921.2	427.0	1'348.2
Aide humanitaire	256.7	25.1	281.9	267.3	27.7	295.0
Coopération au développement	579.6	394.3	973.9	562.7	399.3	962.0
Coopération avec l'Est et la CEI	86.8	–	86.8	91.1	–	91.1
Secrétariat d'État à l'économie (SECO)	254.2	2.6	256.9	319.2	6.7	325.9
Coopération au développement	141.7	2.6	144.3	136.4	6.7	143.1
Coopération avec l'Est et la CEI	42.0	–	42.0	60.1	–	60.1
Remises de dette (Club de Paris)	70.5	–	70.5	122.7	–	122.7
Office fédéral des migrations (ODM)	192.3	–	192.3	179.7	–	179.7
Aide au retour	9.3	–	9.3	13.8	–	13.8
Assistance aux requérants d'asile en Suisse	182.9	–	182.9	165.9	–	165.9
Division politique IV et Direction du droit international public (DFAE)	48.1	7.9	56.0	45.3	4.0	49.3
Gestion civile des conflits et droits de l'homme	48.1	7.9	56.0	45.3	4.0	49.3
Dpt. fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)	52.1	8.4	60.5	57.1	4.0	61.1
Actions de promotion de la paix et de la sécurité	40.9	8.4	49.3	41.0	4.0	45.0
Équipement à des fins humanitaires	11.2	–	11.2	16.2	–	16.2
Autres offices fédéraux	16.5	56.6	73.1	15.2	50.2	65.4
Cantons et communes	39.1^P	–	39.1^P	33.7	–	33.7
Total	1'525.5	495.0	2'020.5	1'571.4	491.8	2'063.3
APD en % du revenu national brut (RNB)			0.37%			0.39%

En 2007, l'aide publique au développement (APD) de la Suisse a poursuivi sa baisse, pour s'établir à 0.37 % du revenu national brut (RNB), contre 0.39 % en 2006 et 0.44 % en 2005. L'APD s'est élevée à 2'020 millions de francs, soit un recul de 3 % en termes réels par rapport à 2006. Cette diminution est principalement due au montant inférieur des remises de dette en 2007.

La répartition par catégories d'aide a peu changé par rapport à 2006. La place occupée dans l'APD par les activités de coopération au développement de la DDC et du SECO s'est stabilisée à 55 %. Les parts de l'aide humanitaire et de la coopération avec l'Est de la DDC et du SECO ont peu varié (14 % et 6 %). Les contributions provenant d'autres offices fédéraux et des cantons et communes, y compris les ajustements statistiques représentent 24 % du total.

Graphique 7
APD de la Suisse par catégories d'aide 1997–2007 (mio fr.)



Graphique 8
Répartition de l'APD bilatérale par continents 2007 (mio fr.)

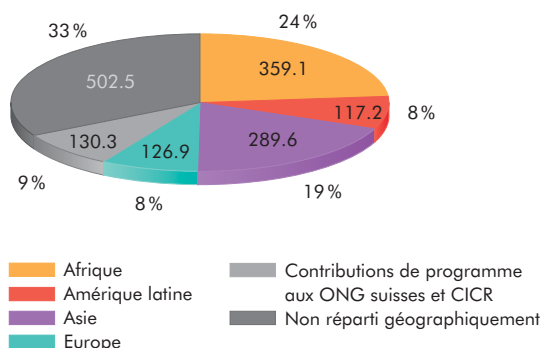


Tableau 8
APD bilatérale par catégories de revenu 2007 (mio fr.)

	2007	2006
Pays les moins avancés (PMA)	328.0	312.5
Pays à faible revenu	196.6	237.0
Pays à revenu moyen	272.6	374.2
Contributions de programme aux ONG (non ventilé) et au CICR	130.3	77.4
Projets régionaux et non distribué par pays	598.0	570.3
Total APD bilatérale	1'525.5	1'571.4

Comme par le passé, l'APD bilatérale de la Suisse est destinée principalement aux pays à faible revenu et se concentre en Afrique et en Asie. Ces dernières années, la répartition géographique a été affectée par les remises de dette exceptionnelles. Si l'on fait abstraction de ces dernières, la part de l'APD destinée aux différentes catégories de pays a peu changé en 2007. Les montants non distribués par pays regroupent les dépenses allouées à des programmes et des projets réalisés régionalement, des mandats attribués à des organisations de développement pour des travaux de formation, de recherche ou de conseils thématiques, ainsi que les coûts de fonctionnement et la logistique en Suisse. Les frais d'assistance aux requérants d'asile font également partie de ces coûts non ventilés.

Tableau 9
APD multilatérale de la Suisse 2007, contributions générales (mio fr.)

	2007	2006
Organisations des Nations Unies (N.U.)	145.4	144.4
Programme des N.U. pour le développement (PNUD)	52.0	52.0
Fonds des N.U. pour l'enfance (UNICEF)	18.0	18.0
Fonds des N.U. pour la population (FNUAP)	12.5	12.5
Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR)	11.0	11.0
Office de secours et de travaux des N.U. pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)	10.0	12.5
Organisations des N.U., contributions comptabilisables en partie dans l'APD	19.3	16.0
Autres organisations des N.U.	22.6	22.4
Institutions financières internationales	283.6	289.0
Association internationale de développement (AID/IDA)	200.4	204.5
Fonds africain de développement (FAfD)	51.2	55.4
Fonds asiatique de développement (FAsD)	13.3	13.3
Fonds international de développement agricole (FIDA)	7.1	7.1
Autres fonds et institutions financières	11.7	8.8
Autres institutions	66.1	58.4
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	18.8	16.1
Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR)	12.0	12.0
Centre de contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF)	8.3	–
Centre international de déminage humanitaire – Genève (GICHD)	8.0	8.0
Fonds mondial pour la lutte contre le SIDA, la tuberculose et la malaria (GFATM)	7.0	6.0
Autres institutions	11.9	16.3
Total APD multilatérale	495.0	491.8

L'APD multilatérale englobe les contributions générales versées aux organismes de développement internationaux qui remplissent les conditions du CAD pour être comptabilisés dans l'APD. Les contributions aux organisations non gouvernementales internationales (y compris le CICR) entrent dans l'APD bilatérale.

La part multilatérale dans l'APD a représenté 24 % en 2007, ce qui correspond à la moyenne observée depuis 2000. La répartition entre les trois piliers de l'APD multilatérale est restée stable: les agences spécialisées du système des Nations unies absorbent, comme par le passé, environ 30 %, alors les institutions financières internationales (IFI) représentent plus de la moitié. Dès 2007, les contributions au budget du DCAF sont comptabilisées comme APD.

La **Journée annuelle de l'aide humanitaire** traite du thème «Early Recovery: des pas vers un nouvel avenir». Elle est consacrée au rétablissement rapide des bases de l'existence dans les zones de catastrophes ou de crises. Près de huit cents invités ont pris part à la rencontre du 16 mars au Kursaal de Berne. Des projets dans les zones d'intervention du Liban, du Soudan, du Pakistan et de la Fédération de Russie (Beslan) ont permis de montrer comment, grâce à ses premières actions, l'aide humanitaire apporte son soutien aux personnes dont le quotidien est affecté après des guerres ou des catastrophes.

La **Conférence annuelle de la coopération au développement** tenue le 14 septembre à Genève était consacrée au thème «Jeunesse et développement». La jeunesse elle-même a pris une part active et nombreuse à cette conférence d'une journée entière placée sous le titre «We care, you too?»; pour la première fois, un prix d'encouragement a été décerné à des projets de jeunes visant à surmonter la pauvreté. L'exemple du Burkina Faso a permis d'illustrer comment la jeunesse peut agir dans le cadre de la coopération au développement à la fois en tant qu'actrice et partenaire.

La **Conférence annuelle de la coopération suisse avec l'Europe de l'Est** a eu lieu le 15 novembre 2007 à Lucerne. Elle a porté en priorité sur la contribution de la Suisse à l'élargissement de l'Europe: comment notre pays peut-il contribuer à la réduction des déséquilibres économiques et sociaux dans l'UE élargie? Quelle importance accordent les pays partenaires à la contribution de la Suisse? C'est à ces questions essentielles qu'ont répondu des représentants gouvernementaux de la Suisse et de l'UE. Le point de vue des pays partenaires a été exposé par le Ministre tchèque des affaires étrangères Karel Schwarzenberg, par le Ministre polonais de l'économie Piotr Grzegorz Wozniak ainsi que par le Ministre lituanien des finances Rimantas Sadzius.

Des données plus détaillées sont publiées dans la brochure annuelle de la DDC «Aide au développement de la Suisse» et sur le site Internet de la DDC.

www.ddc.admin.ch/fr/Accueil/Pays

www.ddc.admin.ch/fr/Accueil/Activites/Cooperation_avec_l_Europe_de_l_Est/Chiffres_et_faits

www.ddc.admin.ch/fr/Accueil/La_DDC/Chiffres_et_faits

Impressum

Éditeurs

Direction du développement et de la coopération (DDC),
Département fédéral des affaires étrangères (DFAE),
3003 Berne, Tél.: 031 322 44 12, Fax: 031 324 13 48
Internet: www.ddc.admin.ch, E-mail: info@deza.admin.ch

Secrétariat d'État à l'économie (SECO),
Département fédéral de l'économie (DFE),
3003 Berne, Tél.: 031 324 09 10, Fax: 031 324 09 62
Internet: www.seco-cooperation.admin.ch,
E-mail: info@seco-cooperation.ch

Rédaction/coordination: Jean-Philippe Jutzi, DDC

Statistiques: Service statistique

Graphiste: etter grafik+co, Zurich

Photos: 1^{ère} et 4^e pages de couverture: DDC/Toni Linder; page 4: DDC/Marc Bleich; page 5: DDC Marc Bleich; page 6: DDC/Andrée Noëlle-Pot; page 7: DDC/Annette Boutellier; page 8: DDC/Toni Linder; page 9: DDC/Marc Kollmuss

Le rapport annuel est disponible en français, allemand, italien et anglais. D'autres exemplaires peuvent être commandés à info@deza.admin.ch ou au tél. 031 322 44 12.

ISBN 3-03798-082-6
BBL Nummer

